

La diaspora afro-américaine : de l'esclavage à la création de nouveaux états africains

Florence Loriaux

Introduction

L'esclavagisme est un phénomène ancien dont on néglige souvent l'importance. Courant dans l'Antiquité, il a continué sous d'autres formes jusqu'à l'époque contemporaine et il ne faut pas oublier qu'il en subsiste toujours actuellement des formes résiduelles.

Un nouvel essor de la traite des esclaves s'est produit au xvii^e siècle, en liaison avec les énormes besoins en main-d'œuvre apparus aux Etats-Unis pour la mise en valeur et l'exploitation de ce nouveau continent. On estime notamment que plus de la moitié du volume total de la traite des esclaves durant la période s'étendant de la fin du xv^e siècle à la fin du xix^e siècle a été concentré au cours du xviii^e siècle.

L'Afrique a apporté un lourd tribut à ce courant esclavagiste puisque la quasi-totalité des esclaves de cette période était d'origine africaine et que les spécialistes citent volontiers les chiffres d'environ 12 millions d'hommes exportés contre leur volonté dans les conditions inhumaines que l'on sait.

Les démographes considèrent même que ce "mouvement migratoire" contraint a sans doute eu comme effet de limiter sensiblement la croissance de la population africaine dans certaines régions¹.

Le phénomène a certes perdu de son ampleur avec l'abolition de la traite en 1808 aux Etats-Unis, mais il a encore fallu attendre des décennies avant que l'importation illégale d'esclaves cesse définitivement.

Dans la société d'"accueil" américaine, outre les courants abolitionnistes qui prirent naissance à la fin du xvii^e siècle, on assista aussi à l'émergence d'un autre courant de rapatriement des populations africaines vers leur terre natale, dont les motivations étaient divergentes : humanitaires d'une part, mais aussi égoïstes et protectionnistes lorsqu'il s'agissait de reconnaître aux esclaves affranchis un nouveau statut social et une place dans la société civile. Le président Jefferson lui-même avait déjà envisagé un projet de rapatriement massif mais il fallut attendre 1822 pour qu'il se concrétise sous forme de la constitution d'un nouvel État indépendant africain dont le nom à lui seul représente déjà tout un programme : **le Libéria**.

Aujourd'hui, le Libéria est un État indépendant d'environ 2,5 millions d'habitants ; mais à l'époque, le succès de cette entreprise fut mitigé et, ironie de l'histoire, il fallut pratiquement renvoyer de force beaucoup de Noirs américains qui avaient perdu leurs racines traditionnelles et qui redoutaient le retour vers une terre africaine qu'ils

¹ TABUTIN, D. (sous la dir), *Population et sociétés en Afrique au Sud du Sahara*, paris, 1988.

ne connaissaient pas et qui devenait pour beaucoup d'entre eux une seconde terre d'exil.

Arrachées une première fois à leur terre natale, et dispersées sur le continent américain, ces générations entières de Noirs allaient connaître à nouveau les épreuves de la Diaspora.

Ce sont ces événements que nous allons relater plus en détail.

Les origines de la population afro-américaine

Tout le monde le sait, la population noire des Etats-Unis n'est pas originaire de ces territoires. Par contre, ce que l'on sait moins, c'est que les premiers Noirs qui débarquèrent sur le sol américain n'étaient pas des esclaves d'Afrique mais des hommes libres, compagnons des premiers explorateurs : ainsi on rapporte que l'un des pilotes de Christophe Colomb était probablement un Noir et plus tard les autres expéditions comptèrent parmi leur équipage un nombre assez important d'Africains (par exemple, l'expédition que mena Balboa en 1513 en comptait une trentaine)².

Ce n'est qu'au tout début du XVII^e siècle, en 1619 exactement, que les premiers débarquements d'esclaves africains eurent lieu sur le continent Nord américain. En revanche, le même phénomène s'était produit beaucoup plus tôt en ce qui concerne les colonies espagnoles et portugaises³.

La raison de cette importation d'esclaves était d'approvisionner en main-d'œuvre les plantations à l'exploitation desquelles les colons d'origine blanche ne suffisaient pas. Les travailleurs indiens avaient été rapidement éliminés sous l'effet des maladies contagieuses et des épidémies, et il apparut rapidement qu'un travailleur noir était moins coûteux et plus rentable qu'un travailleur blanc, même si on avait d'abord tenté d'importer massivement ces derniers au départ, en s'approvisionnant auprès des catégories socialement les plus démunies du vieux continent. L'argument économique fut donc décisif et justifia facilement des comportements que la morale ou la religion aurait dû condamner.

D'où venaient les esclaves ?

Certains historiens se sont attachés à étudier la provenance de ces esclaves africains. Ils ont pu établir que leurs origines étaient des plus diverses mais que le ponctionnement s'effectuait principalement sur la côte de l'Afrique occidentale. L'exploitation des sources (documents douaniers, portuaires, journaux de bord des capitaines, ...) a cependant été rendue difficile par le fait que l'enregistrement des esclaves était effectué au port d'embarquement et non dans les villages et les

² FABRE, M., *Les Noirs américains*, Paris, 1967, p. 10.

³ En ce qui concerne l'Amérique espagnole, le trafic des esclaves commença dès 1502, les premiers esclaves noirs d'Amérique étant recrutés parmi les Africains retenus en esclavage en Espagne et au Portugal.

régions d'origines⁴ : de ce fait, certains pays apparaissent comme ayant apporté à l'esclavage des contributions plus importantes qu'elles ne le furent probablement dans la réalité.

Une chose est certaine : d'après des recherches récentes, peu de peuples africains furent épargnés par le phénomène de la traite, mais cette constatation est cependant tempérée par le fait que la plupart des esclaves provenaient de pays proches de la côte⁵.

Tableau 1 : Quelques chiffres concernant l'origine des esclaves

Régions d'Afrique du Nord au Sud	Traite espagnole 1526-1556 %	Traite anglaise 1690-1807 %	Traite française 1711-1800 %	Brésil 1817-1842 %
Sénégal	23,5	5,5	8,1	-
Guinée	25,6			0,2
Sierra Leone	2,6	4,3	0,9	-
Côte sous le Vent		11,6	16,8	-
Côte de l'Or		18,4	15,4	-
Golfe de Bénin	12,8	11,3	18,4	1,0
Golfe de Biafra		30,1	1,8	2,7
Congo			35,8	25,0
Angola	33,7	18,2		42,1
Mozambique	1,5		1,1	22,5
Inconnue	0,3	0,6	1,7	6,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HOUDAILLE, J., Le nombre d'esclaves africains importés en Europe et en Amérique, dans *Population*, t. xxvi, 1971, p. 958-960.

Envisageons le problème de la traite au niveau des Etats-Unis

Le commerce du "bois d'ébène" ponctionna l'Afrique d'environ 350.000 Africains⁶ en direction des seuls États-Unis sur une période s'échelonnant de 1619 (date de l'arrivée des premiers esclaves noirs à Jamestown en Virginie) à 1808, date à laquelle une loi fédérale interdit la Traite des esclaves.

⁴ «Ainsi des documents parlent de Mina-popo pour des captifs de Côte d'Ivoire achetés à El Mina. De plus, certaines populations ne furent pas importées sous leur vrai nom mais sous celui de leurs ravisseurs.», dans DAVIDSON, B., *Mère Afrique, Les années d'épreuve de l'Afrique*, Paris, 1965, p. 96.

⁵ DAVIDSON, B., *Mère Afrique, Les années d'épreuve de l'Afrique*, Paris, 1965, p. 98.

⁶ Ce chiffre est avancé par Ph. D. CURTIN et ne représente que 5% du total des esclaves transportés en Amérique (voir tableau 3). Certains historiens, penchent pour le chiffre de 568.000 esclaves importés.

À ce chiffre, il faut cependant ajouter les 50.000 esclaves des territoires annexés de la Floride, de la Louisiane et du Texas, ainsi que les quelque 300.000 esclaves importés en contrebande entre l'abolition de la traite et celle de l'esclavage (1865)⁷.

En 1830, huit ans après la création du Libéria, «il y avait aux États-Unis 2.010.327 esclaves et 319.439 affranchis, ce qui formait un peu plus du cinquième de la population totale des États-Unis à la même époque»⁸.

Quant à l'origine des esclaves importés aux États-Unis, c'est à l'historien Ph. D. Curtin⁹ que l'on doit quelques estimations quantifiées.

Tableau 2 : Nombre d'esclaves importés aux États-Unis de 1690 à 1807 selon leur région d'origine.

Régions d'origine	%
Sénégal	13,3
Sierra Leone	5,5
Libéria/Côte d'Ivoire	11,4
Ghana	15,9
Golfe du Bénin	4,3
Golfe du Biafra	23,3
Angola	24,5
Mozambique/Madagascar	1,6
Inconnues	0,2

Ces données ont pu être représentées graphiquement et permettent de visualiser le phénomène : on y découvre notamment que l'importation d'esclaves au XVIII^e siècle était plus importante numériquement à Saint-Domingue et à la Jamaïque que pour l'ensemble des États-Unis, mais que ces derniers présentaient une plus grande diversité en ce qui concerne l'origine géographique des esclaves que les îles submentionnées : aucune origine ne l'emporte clairement en termes relatifs, aux États-Unis, alors qu'il existe manifestement une dominante en provenance de l'Angola pour Saint-Domingue et en provenance du Golfe du Biafra pour la Jamaïque.

La traite : son volume, ses répercussions

Qu'en est-il des chiffres représentant cette émigration forcée liée au commerce des esclaves qui débute au XV^e siècle pour se terminer à l'extrême fin du XIX^e siècle ?

Il s'agit actuellement d'une des questions les plus controversées. En effet, aucune des archives qui nous sont parvenues ne nous permettent de chiffrer avec précision le volume de la traite : outre le nombre impressionnant d'esclaves débarqués sur le continent américain, il faut tenir compte du nombre d'hommes réellement embarqués

⁷ FABRE, M., *Les Noirs américains*, Paris, 1967, p. 10.

⁸ TOCQUEVILLE, A., *De la Démocratie en Amérique*, I, Paris, 1835, p. 476.

⁹ CURTIN, Ph. D., *The Atlantic Slave Trade. A Census*, Madison, 1969, p. 157.

sur les négriers¹⁰ ainsi que de la proportion de ceux qui sont morts lors de la traversée¹¹.

Suivant le tempérament des écrivains et leurs tendances raciales et politiques, les chiffres globaux d'exportation ont varié dans des proportions énormes, de 3 à 150 millions, voire même plus¹².

Parmi les analyses les plus intéressantes, et dont les estimations n'ont pas été fondamentalement remises en cause, citons celle de Ph. D. Curtin¹³ qui a estimé le nombre total d'Africains exportés de 1450 à 1870 vers l'Amérique à environ 9.566.100 hommes : en tenant compte d'un taux de mortalité variant de 13 à 23,7%¹⁴ sur les navires négriers, ce chiffre augmente encore considérablement et doit être estimé à 11,7 millions.

L'ensemble de ces différentes données a permis d'étudier la répartition chronologique de ces exportations et de mettre en évidence les "temps forts" de la traite¹⁵ : c'est du début du XVIII^e à l'abolition britannique du trafic légal que s'étend la grande période de la traite. En effet, plus de six millions d'Africains¹⁶ auraient traversé l'Atlantique au cours de cette période et représenteraient 52% de l'ensemble des exportations de la traite atlantique (XV-XIX^e siècles).

Par contre, la période antérieure (1450-1700), quoique plus longue, ne représente que 18% du chiffre global d'exportation et fut principalement dominée par la traite au XVII^e siècle.

¹⁰ Ces esclaves étaient eux-mêmes le "reliquat" demeuré en vie du nombre beaucoup plus important de ceux qui avaient été capturés dans l'arrière-pays et qui avaient connu sévices et privations avant d'atteindre la côte. "Certains historiens ont essayé d'ajouter aux chiffres des transportés celui des pertes occasionnées aux populations locales par suite des razzias et des morts en caravane", dans DESCHAMPS, H., *Histoire de la traite des Noirs*, Paris, 1972, p. 285.

¹¹ La traversée de l'Atlantique qui durait en moyenne cinq semaines se déroulait dans des conditions atroces, entraînant parfois jusqu'à la perte d'un tiers de la cargaison décimée par les maladies et les mauvais traitements.

¹² "W.E.B. Dubois donne le chiffre de 15 millions d'esclaves vendus. Il estime que pour un esclave atteignant l'Amérique, 4 périssaient en route. Ce qui fait 60 millions auquel il faudra ajouter ceux de la traite orientale, soit un chiffre d'environ 90 à 100 millions. Charles de la Roncière arrive au chiffre de 20 millions sans compter le XVI^e siècle et en s'arrêtant à 1848" dans J. KI-ZERBO, *Histoire de l'Afrique noire d'hier à demain*, Paris, p. 218. Le Père Rinchon estime quant à lui la seule déportation des habitants du Congo à 13.250.000 hommes, dans RINCHON, D., *La traite de l'esclavage des Congolais par les Européens : histoire de la déportation de 13.250.000 Noirs en Amérique*, Bruxelles, 1929

¹³ CURTIN, Ph. D., *The Atlantic Slave Trade. A Census*, Madison, 1969.

¹⁴ Ce taux de mortalité est très fluctuant d'un voyage à l'autre car il faut tenir compte de facteurs aussi variables que les maladies, les vents, les guerres et l'entassement, dans DESCHAMPS, H., *Histoire de la traite des Noirs*, Paris, 1972, p. 288.

¹⁵ COQUERY-VIDROVITCH, C., Les populations africaines du passé, dans TABUTIN, D. (sous la dir.), *Populations et sociétés en Afrique au sud du Sahara*, Paris, 1988, p. 51-69.

¹⁶ Ce qui donne une moyenne annuelle de 55.000 exportations. La mortalité moyenne étant à cette époque d'environ 15%, il faut donc estimer à 6.960.000 le nombre de Noirs ayant quitté l'Afrique pour l'Amérique.

Tableau 3 : Tableau numérique de la traite par période et par destination selon les estimations de Curtin.

Région	1451-1600	1601-1700	1701-1810	1811-1870	Total
Amérique du Nord			348,0	51,0	399,0
Amérique espagnole	75,0	292,5	578,6	606,0	1 552,1
Antilles anglaises		263,4	1 401,3		1 665,0
Antilles françaises		155,8	1 348,4	96,0	1 600,2
Antilles néerlandaises		44,0	484,0		528,0
Brésil	50,0	560,0	1 891,4	1 145,4	3 646,8
Europe et Iles de l'Atlantique	149,9	25,1			175,0
Total	274,9	1 341,1	6 051,7	1 898,4	9 566,1
Moyenne annuelle	1,8	13,4	55,0	31,6	22,8

Source : CURTIN, Ph. D., *The Atlantic Slave Trade. A Census*, Madison, 1969, p. 268.

Un autre moment important de la traite atlantique fut le XIX^e siècle qui représente 30% des exportations. On estime à environ 2 millions le chiffre des déportations, mais notons cependant qu'aucun chiffre n'est certain pour cette période puisqu'il s'agit de contrebande, donc de trafic clandestin.

À côté de la question de l'estimation quantitative des courants de traite, une autre question, au moins aussi importante, se pose avec acuité : quelles furent les conséquences sur le continent africain des prélèvements effectués dans ces populations, avec une préférence marquée pour les hommes jeunes, en bonne santé, et souvent les plus cultivés ?

Aujourd'hui, l'Afrique compte 906 millions d'habitants et son taux d'accroissement naturel est de l'ordre de 2,3% par an. Il débouchera vers 2025 sur un effectif exceptionnel de 1349 millions d'habitants¹⁷. Dans ce contexte d'explosion démographique encore très mal contrôlée, on pourrait être porté à croire que, sans cet "opportuniste" commerce d'esclaves, la situation serait bien pire aujourd'hui et la population africaine encore plus nombreuses à se partager des ressources économiques trop rares, malgré les richesses naturelles de son territoire.

Or, rien n'est moins sûr et c'est même la thèse inverse qui a été récemment défendue par un nombre croissant de chercheurs. Certes, les incidences globales de

¹⁷ POPULATION RÉFÉRENCE BUREAU, *Fiche de données sur la population mondiale* [en ligne], Washington, 2005. Disponible sur http://www.prb.org/pdf05/05WorldDataSheet_FR.pdf (consulté le 20.12.2006).

la traite resteront très difficiles à cerner dans la mesure où le phénomène lui-même n'est mesuré qu'avec une extrême imprécision : "Selon que l'on suppose que, par esclave effectif, il faille compter en sus un mort en Afrique... ou cinq, tout en sera changé"¹⁸. Par contre, ce qui est incontestable, c'est que le phénomène a eu une ampleur telle qu'il est impossible qu'il n'ait aucune influence sensible sur la structure des populations et, par-là même, sur leur mouvement démographique.

Certains auteurs y voient même la cause du sous-développement actuel africain. Pourquoi ? Simplement parce qu'en privant l'Afrique d'une part importante de sa "vitalité" démographique, mais aussi sociale et culturelle, ce continent n'a pas réussi à réaliser sa transition démographique et sa modernisation sociale et économique au moment où, par contre, les grandes révolutions, démographique, sociale et industrielle, sont déjà à l'œuvre en Europe. En fait, la réduction de la pression démographique aurait maintenu l'Afrique dans son sous-développement et l'aurait conduit à son asservissement total par le colonialisme du XIX^e siècle.

Faut-il aller aussi loin et réécrire l'histoire, en tenant des raisonnements de ce genre ? Certains comme C. Coquery-Vidrovitch, n'osent pas franchir ce pas, mais rares sont ceux qui balayent l'argument sans s'interroger. Pour J.E. Inikori¹⁹, la déportation de 25 millions d'Africains aurait privé ce continent de plus de 112 millions d'habitants vers 1880, et cette circonstance aurait pesé lourdement sur le devenir du continent africain. Une chose reste évidente : dans beaucoup de régions où la traite s'est exercée, un bouleversement des structures démographiques, par âge, sexe et état matrimonial, mais aussi des structures sociales s'est produit, qui a eu des effets durables, mais pas toujours dans le sens que l'on imagine.

Ainsi, dans certaines régions, les prélèvements n'auraient pas provoqué un dépeuplement, mais peut-être un surpeuplement, dans la mesure où des comportements procréateurs compensatoires auraient été mis en œuvre pour atteindre une fécondité supérieure : ce serait le cas notamment de la côte nigériane, actuellement une des régions les plus densément peuplées d'Afrique. Par contre dans d'autres régions, la diminution forcée du potentiel démographique aurait réellement eu des conséquences en termes de sous-peuplement. Autrement dit, les effets de la traite ne peuvent être appréhendés que dans une analyse des disparités régionales, en fonction des contextes préexistants mais il est plus que probable que l'histoire africaine aurait été très différente, si les cours du sucre et du coton n'avaient fait germer dans les esprits l'idée qu'il pourrait être rentable de transplanter à 5.000 km de leurs terres natales des êtres que leur couleur condamnait à ne pas être considérés comme des hommes libres !

Le retour en Afrique : ses modalités et ses hésitations

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, en Angleterre et en Amérique, sous l'influence de la philosophie du "Siècle des Lumières", l'indignation de certains

¹⁸ COQUERY-VIDROVITCH, C., Les populations africaines du passé, dans TABUTIN, D., *Population et Sociétés en Afrique au sud du Sahara*, Paris, 1988, p. 56.

¹⁹ COQUERY-VIDROVITCH, C., Les populations africaines du passé, dans TABUTIN, D., *Population et Sociétés en Afrique au Sud du Sahara*, Paris, 1988, p.57 : INIKORI, J.E., *Forced Migrations : The impact of the export slave trade on African societies*, Londres, 1982.

devant le trafic négrier et l'esclavage a conduit à l'interdiction du commerce des esclaves et à la création d'établissements susceptibles d'accueillir les Noirs libres.

On peut évoquer quatre types de raisons à ces comportements nouveaux et à ces initiatives. D'abord, bien-sûr, des raisons humanitaires qui incitent des sociétés philanthropiques à se préoccuper du sort des esclaves affranchis et à leur proposer une terre d'asile. Ensuite, des raisons économiques²⁰, émanant des propriétaires d'esclaves, impatients d'être débarrassés des noirs libres qui constituaient une menace pour l'institution même de l'esclavage : leur présence parmi les esclaves compromettrait le maintien d'une discipline sévère.

On cite également des raisons politiques, dans la mesure où le noir affranchi reste un citoyen de second rang dont les droits réels sont de loin inférieurs à ceux des blancs. Par un curieux paradoxe, c'est au Nord où certains états ont déjà aboli l'esclavage, que les préjugés raciaux sont les plus intenses, alors qu'au Sud où l'esclavage sévit toujours, les barrières sociales sont moins fortes et les relations plus tolérantes, sinon plus douces.

Tocqueville le résume très bien en énonçant qu'aux "Etats-Unis, le préjugé qui repousse les nègres semble croître à proportion que les nègres cessent d'être esclaves, et que l'inégalité se grave dans les mœurs à mesure qu'elle s'efface dans les lois"²¹. Et de rappeler que dans les États où l'esclavage est aboli, "le nègre est libre mais il ne peut partager ni les droits, ni les plaisirs, ni les travaux, ni les douleurs, ni même le tombeau de celui dont il a été déclaré l'égal ; il ne saurait se rencontrer nulle part avec lui, ni dans la vie, ni dans la mort"²². Éloigner les esclaves affranchis est donc une façon de faire disparaître des contradictions juridiques embarrassantes et de purifier la "blanche Amérique" de la "souillure noire"²³.

Enfin, on évoque des raisons religieuses et civilisatrices qui ont peut-être été davantage le fait des noirs eux-mêmes : certains, en effet, "pensèrent qu'il était de leur devoir de retourner en Afrique pour christianiser leurs frères et sœurs, pour les sauver de leur paganisme", tandis que d'autres se sentirent obligés "de revenir en Afrique pour contribuer à son relèvement et à son développement historique"²⁴.

Ainsi donc, le retour en Afrique des esclaves noirs résulte de la conjonction de causes très diverses, depuis des aspirations missionnaires chrétiennes jusqu'à des mobiles moins avouables de pureté raciale, en passant par des considérations d'ordre et de discipline.

²⁰ Leur sort n'était guère enviable : «Quant aux nègres affranchis, ils se trouvent vis-à-vis des Européens dans une position analogue à celle des indigènes ; ils restent à moitié civilisés et privés de droit au milieu d'une population qui leur est infiniment supérieure en richesses et en lumières ; ils sont en butte à la tyrannie des lois et à l'intolérance des mœurs. Plus malheureux sous un certain rapport que les Indiens, ils ont contre eux les souvenirs de l'esclavage, et ils ne peuvent réclamer la possession d'un seul endroit du sol ; beaucoup succombent à leur misère ; les autres se concentrent dans les villes, où, se chargeant des plus grossiers travaux, ils mènent une existence précaire et misérable.», TOCQUEVILLE, A., *De la Démocratie en Amérique*, I, paris, 1835, p. 466.

²¹ TOCQUEVILLE, A., *De la Démocratie en Amérique*, I, paris, 1835, p. 458.

²² TOCQUEVILLE, A., *De la Démocratie en Amérique*, I, paris, 1835, p. 457.

²³ FYF, C., *Freed slave colonies in West Africa*, dans FLINT, J.E. (sous la dir.), *The Cambridge History of Africa*, t. V, *from c. 1790 tot c. 1870*, Cambridge, 1976, p. 190.

²⁴ OUTLAW, J., "Nous sommes un peuple africain", dans *Images de la diaspora noire, Politique Africaine*, n° 15, 1984, p. 27.

C'est dans cette optique que se crée en 1787 la colonie de Sierra Leone, destinée à accueillir les premiers esclaves libérés en Angleterre²⁵, ainsi que les Noirs américains loyalistes venus se réfugier en Angleterre après 1783 et la défaite anglaise dans la guerre d'Indépendance. Cette réalisation allait servir d'exemple à différents projets de ce type sur le continent américain et en France²⁶.

La création d'une colonie au Libéria ne fut cependant pas la seule expérience américaine en matière de rapatriement des afro-américains vers l'Afrique.

L'idée première semble avoir été conçue par des adversaires de l'esclavage, désireux d'offrir aux Noirs des possibilités d'avenir en liberté hors du territoire des Etats-Unis. En 1714, déjà "un Américain de souche habitant, croit-on, le New Jersey avait suggéré de renvoyer les Noirs en Afrique."²⁷

Dès 1770, le révérend Samuel Hopkins, pasteur de la Première Église de la congrégation de New Port, Rhode Island, avait mûri un projet pour envoyer les esclaves affranchis en Afrique. Ces derniers, ayant reçu au préalable une formation religieuse, pourraient exercer leur activité de citoyens libres dans une Afrique qu'ils évangéliseraient et civiliseraient. En 1733, Hopkins, ayant réuni les fonds nécessaires, envoya en Sierra Leone quelques affranchis. Cependant le projet n'alla guère plus loin²⁸.

Quelques années plus tard, en 1788, Thomas Jefferson²⁹ lui-même, émit un projet similaire. Quoique ardent propagandiste de l'abolition de l'esclavage, il n'envisagea jamais d'intégrer les Noirs libérés dans la nation pour l'unique raison suivante : «La libération de ces gens est inscrite dans le livre du destin plus certainement que quoi que ce soit d'autre ; mais il est tout aussi certain que les deux races, ayant la même liberté, ne peuvent vivre sous le même gouvernement. La nature, les mœurs, l'opinion ont tracé entre elles un ligne indélébile.»³⁰

L'intégration des Noirs dans la société est donc à exclure, leur infériorité présumée les rendant inaptes à partager la citoyenneté américaine. Jefferson proposa un plan d'émancipation et de déportation progressives : donner une éducation, enseigner un métier et le sens des responsabilités afin de les former au métier de citoyens. Une fois prêts, ils pourraient alors être expédiés en dehors des frontières américaines en direction de la Sierra Leone ou de Saint-Domingue³¹. Encore une fois, ce projet n'eut guère de suite.

²⁵ En 1772, le Lord Chief of Justice proclama que tout esclave réfugié en Angleterre deviendrait libre de plein droit. Cette mesure provoqua la fuite d'un grand nombre de Noirs des colonies d'Amérique vers l'Angleterre.

²⁶ Une expérience similaire concerne également la France : des français désireux de s'implanter au Gabon, fondèrent en 1849 une colonie dont les premiers habitants furent 46 esclaves, originaires du Congo, libérés d'un bateau négrier et débarqués au comptoir de Fort d'Aumale. En l'honneur de cet événement on donna au comptoir un nom plein de promesse : Libreville.

²⁷ FRANKLIN, J. H., *De l'esclavage à la Liberté. Histoire des afro-américains*, New-York, 1984, p. 204.

²⁸ DUIGAN, P., GANN, L.H., *The United States and Africa. A History*, Cambridge, 1984, p. 81-82.

²⁹ Thomas Jefferson (1743-1826), écrivain politique, juriste et troisième président des Etats-Unis.

³⁰ Extrait d'une lettre envoyée à Warville le 12 février 1788, citée dans MARIENTRAS, E., *Les mythes fondateurs de la Nation américaine*, Paris, 1977, p. 260.

³¹ Ce projet est proposé dans son ouvrage : "*Notes on the state of Virginia*", 1794.

Un des plus importants projets qui se réalisa avant la grande aventure du Libéria fut mis au point par Paul Cuffee.

Paul Cuffee (17 janvier 1759-9 septembre 1818) était un affranchi né à Cuttyhunk, Massachusetts, fils d'un père africain et d'une mère amérindienne. Né pauvre, écrasé par sa situation d'affranchi, il réussit cependant à faire fortune en tant qu'armateur³². Cuffee était intéressé par toute proposition susceptible d'améliorer le sort d'une communauté particulièrement défavorisée. C'est dans cet esprit qu'il fut amené à se pencher sur les plans de rapatriement d'afro-américains vers l'Afrique.

En 1811, il se rendit en Sierra Leone sur son propre navire pour y étudier la possibilité de ramener les Noirs libres en Afrique et d'observer les avantages qu'offrait ce genre d'établissement pour l'avenir des afro-américains. La guerre avec l'Angleterre, qui survint l'année suivante, l'empêcha de mettre ses projets à exécution. Mais en 1816, il fit embarquer à ses propres frais 38 Noirs à destination de Freetown³³, et finança leur installation.

Cuffee consacra une grande partie de sa vie à lutter en faveur du transport en Afrique de ses frères de race (il avait également projeté de ramener en Afrique 2000 Noirs et de les établir, mais il mourut avant d'avoir pu y parvenir) : grâce à son action soutenue, il doit figurer parmi les précurseurs de la colonisation de la côte africaine par les Noirs américains libres.

L'Afrique ne fut pas la seule destination vers laquelle se projetaient les rapatriements : en effet, dès 1824, un nouveau plan fut étudié et mis au point afin d'envoyer les Afro-américains à Haïti. Les journaux du Sud, qui faisaient campagne pour l'expulsion des Noirs libres, vantaient les avantages qu'offrait Haïti pour ces émigrants. Il était d'ailleurs vrai que les Haïtiens souhaitaient attirer les Noirs libres dans leur île et qu'une invitation avait été lancée aux afro-américains des Etats-Unis par le président haïtien J.P. Boyer.

Une société "The society for promoting the emigration of free persons of color to Haïti", fondée à Philadelphie par Richard Allen³⁴, premier évêque de l'Église Épiscopale Méthodiste, fut chargée de faire la publicité de cette initiative et de recruter des individus intéressés par une installation éventuelle à Haïti³⁵. Ce mouvement connut un franc succès, puisque de 1824 à 1825, 2.000 personnes

³² WILLIAMS, W.L., *Black Americans and the Evangelization of Africa, 1877 – 1900*, Wisconsin, 1982, p. 34.

³³ Cette opération coûta d'ailleurs 4 mille dollars à Cuffee.

³⁴ Richard Allen (1760-1831), leader religieux, fils d'esclave, racheta sa liberté en 1777 alors qu'il était esclave dans le Delaware et rejoignait l'Église Méthodiste de Saint George où il fut ordonné prêtre en 1782. Il organisa en 1787 "The free African Society", la première Église Noire en Amérique. En 1795, il devint le premier Noir à être ordonné "légitimement" prêtre de l'Église Méthodiste. Il fut un des principaux acteurs de l'Église Épiscopale Méthodiste africaine et fut un de ses premiers évêques. Dans JOHNSON, A., *Dictionary of american biography*, t. I, Londres, p. 204.

³⁵ Assez paradoxalement, Allen se montra un des plus farouches adversaires du projet de colonisation du Libéria. "Trois mille Noirs de Philadelphie ayant à leur tête Richard Allen tinrent en 1819 une assemblée pour dresser le catalogue de leurs objections et demander aux "habitants de Philadelphie, humains et généreux" de rejeter dans sa totalité ce projet qu'ils gratifiaient d'"outrage, n'ayant d'autre objet que de conforter les intérêts esclavagistes du pays". Dans FRANKLIN, J.H., *De l'esclavage à la liberté histoire des afro-américains*, New York, 1984, p. 207.

émigrèrent vers Haïti : la majorité d'entre elles appartenaient d'ailleurs à la communauté d'Allen³⁶.

Cependant, des conflits entre migrants et Haïtiens éclatèrent bientôt : trop de différences culturelles, religieuses et linguistiques les séparaient et Boyer préféra arrêter le mouvement d'immigration et organisa un second rapatriement d'afro-américains en direction cette fois des États-Unis³⁷.

Au moment de la guerre de Sécession, en 1861, on assista à un nouveau mouvement migratoire volontaire où cette fois encore 2.000 personnes se rendirent à Haïti mais pour les mêmes raisons qu'en 1825, cette colonie ne put s'implanter³⁸.

L'idée d'un rapatriement d'une composante de la population américaine a toujours intéressé les politiciens : Lincoln n'échappe pas à la règle. En 1862, il reprit cette idée et "songera un moment à organiser une émigration noire vers les Antilles, la Colombie et l'Afrique". Ce projet connut un début de réalisation puisqu'un crédit de 600.000 dollars fut ouvert, un bureau de l'émigration créé au Ministère de l'Intérieur, et une première "colonie", celle de l'Île à Vache réalisée³⁹. La mort de Lincoln vint cependant interrompre ce projet.

Lorsqu'un empire colonial grandiose se constitua en Afrique centrale sous l'impulsion du roi Léopold II, l'idée germa dans l'esprit de certains politiciens américains que le territoire de l'État indépendant du Congo pourrait constituer une patrie éventuelle pour accueillir leurs compatriotes africains.

C'est dans cette optique qu'un certain nombre de projets furent soumis à Léopold II. En voici deux exemples :

En 1884, Georges Washington Williams⁴⁰ proposa au roi un plan pour recruter⁴¹ des Noirs américains à la Nouvelle-Orléans afin de les acheminer au Congo "où ils occuperaient des postes-clés dans les domaines économiques et politiques". À la suite de cette lettre, Léopold II fit demander l'avis⁴² de trois de ses collaborateurs : Strauch⁴³, Stanley et Sanford⁴⁴.

³⁶ FLINT, J.E., GEISS, I., *Africans overseas, 1790-1870*, dans FLINT, J.E. (sous la dir.), *The Cambridge History of Africa*, t. V, *from c. 1790 to c. 1870*, Cambridge, 1976, p. 450-451.

³⁷ FLINT, J.E., GEISS, I., *Africans overseas, 1790-1870*, dans FLINT, J.E. (sous la dir.), *The Cambridge History of Africa*, t. V, *from c. 1790 to c. 1870*, Cambridge, 1976, p. 451.

³⁸ FLINT, J.E., GEISS, I., *Africans overseas, 1790-1870*, dans FLINT, J.E. (sous la dir.), *The Cambridge History of Africa*, t. V, *from c. 1790 to c. 1870*, Cambridge, 1976, p. 451.

³⁹ SCHOELL, F., *Histoire de la Race Noire aux États-Unis du XVII^e siècle à nos jours*, Paris, 1959, p. 56.

⁴⁰ G.W. WILLIAMS, (1849-1891) doit être considéré comme le premier des historiens noirs aux États-Unis. Il fut également l'auteur en 1891 d'un pamphlet virulent contre l'EIC.

⁴¹ Ils seraient recrutés de la façon suivante : «des examens seraient organisés dans les collèges de Noirs à travers tous les États-Unis, pour découvrir les éléments capables d'occuper au Congo des postes-clés.», dans BONTINCK, F., *Aux origines de l'État indépendant du Congo, Documents tirés d'archives américaines*, Louvain, 1966, p. 422.

⁴² Voici la lettre que Léopold II fit envoyer à Sanford afin de lui demander son avis : Borchgrave à Sandford, 2 septembre 1884 : «Le colonel Williams, Américain, ami du Président et lui-même un homme de couleur, nous offre de recruter des nègres pour nous à la Nouvelle-Orléans. Ci-joint sa lettre et celle de Stanley que nous avons prié de se mettre en communication avec lui. Le Roi m'a chargé de vous demander si vous croyez que ces nègres nous conviendraient bien au Congo comme travailleurs, laboureurs et porteurs... Sa majesté vous serait très obligée de nous donner (...) votre opinion sur le point capital de savoir si les nègres de la Nouvelle-Orléans nous conviendraient.

Leurs opinions furent dans l'ensemble défavorables à ce projet, Strauch estimant que : «Le salaire demandé par les nègres de la Louisiane est environs le double du salaire de nos Zanzibarites. En outre, il faut tenir compte que les nègres américains sont trop civilisés, trop habitués à un certain confort pour se contenter du régime des Zanzibarites. Leur nourriture et leur entretien nous coûteront au moins un franc par jour ; c'est le cinquième seulement de ce que nous coûte un Européen.»⁴⁵

Sanford, quant à lui, proposa de s'approvisionner à la Jamaïque «qui serait un meilleur plan pour recruter les Noirs... car ils sont accoutumés à un climat tropical et les salaires sont assez bas».⁴⁶

Le seul avis favorable à ce projet fut celui de Stanley car «ces hommes sont d'habiles terrassiers comparés aux autres nègres... Les nègres de Louisiane seraient de préférence achetés... Si un chemin de fer est à construire ces hommes sont les meilleurs».⁴⁷ Ce projet n'eut guère de suite.

En août 1894, dix années après le plan Williams, un certain John W. Ryckman⁴⁸ adressa un projet similaire dans lequel il vantait les avantages que la composante africaine de la population des Etats-Unis pourrait offrir à l'État indépendant du Congo si le roi l'autorisait à venir s'installer sur son territoire. Une fois encore, l'auteur du projet fut gracieusement remercié mais on lui signala que l'implantation d'une telle colonie était irréalisable.

La création du Libéria : le pari raté pour un paradis perdu

Au début du XIX^e siècle, plusieurs milliers de Noirs affranchis⁴⁹ reniés par la société américaine vivaient dans un état intermédiaire entre l'esclavage et la liberté. En réponse à cette situation, se créa à Washington le 16 décembre 1816, "The

Veillez me restituer ultérieurement les deux lettres incloses.», cité dans BONTINCK, F., *Aux origines de l'État indépendant du Congo, Documents tirés d'archives américaines*, Louvain, 1966, p. 221 et aux APR, 98/25.

⁴³ STRAUCH, Maximilien (Lonprez, 1829-1911), colonel de l'armée belge, attaché au Ministère de la Guerre, il se fit remarquer par Léopold II et succéda en 1878 au baron Greindl comme secrétaire général de l'Association internationale africaine pour devenir peu après président du Comité d'Études du Haut-Congo. En 1885, il passa entièrement au service de l'État indépendant du Congo, en qualité d'administrateur général du département de l'Intérieur. Mais en ayant désapprouvé en 1887, les mesures économiques préconisées par le Roi-Souverain, il reprit place dans l'armée belge avec le grade de général et aide de camp du Roi. (informations reprises dans le *Dictionnaire des Belges*, Bruxelles, 1981).

⁴⁴ Henry, Shelton SANFORD (1823-1891), général et ministre plénipotentiaire des USA : il joua un rôle de premier plan dans la fondation de l'État indépendant du Congo.

⁴⁵ Lettre de Strauch à Léopold II, le 4 septembre 1884, cité dans BONTINCK, F., *Aux origines de l'État indépendant du Congo, Documents tirés d'archives américaines*, Louvain, 1966, p. 442.

⁴⁶ APR, 98/28, H. Sanford à P. de Borchgrave, Gingelom, le 4 septembre 1884.

⁴⁷ APR, 102/3, Stanley à P ; de Borchgrave, Londres, le 3 septembre 1884.

⁴⁸ APR, 437, Ryckman au Roi, Anvers, 24 août 1894.

⁴⁹ En 1790, il y avait 700.000 esclaves et 59.000 affranchis (dont 27.000 vivaient dans le Nord) : «au début du XIX^e siècle, il y avait un million de Noirs vivant aux Etats-Unis dont 108.000 étaient légalement des citoyens libres. En 1820, ils étaient 233.000 affranchis et 2 millions d'esclaves», dans SHICK, T.W., A quantitative analysis of Liberian colonization from 1820 to 1843 with special reference to Mortality, dans *Journal of African History*, t. XII, 1971, p. 45-59.

American Colonization Society for Colonizing the face People of color of the United-States".

Cette société, composée de personnalités américaines⁵⁰ qui se préoccupaient de problèmes de la traite, de l'esclavage et de la place qu'occupaient, dans la société civile, les "free persons of colors", était convaincue que la seule solution possible pour résoudre ces nombreux problèmes était d'établir une colonie en Afrique qui servirait de refuge aux Noirs affranchis américains désireux d'être rapatriés sur la terre de leurs ancêtres.

Les fondateurs de la société américaine de colonisation avaient pour programme de "promouvoir et d'exécuter un plan de colonisation avec l'accord des gens de couleurs libres résidant aux Etats-Unis, en Afrique où ailleurs, où le congrès le jugerait plus expédient". Ce plan était présenté comme un moyen d'abolir graduellement l'esclavage⁵¹.

Deux semaines après la création de l'ACS, celle-ci déposa au Congrès un mémorial destiné à attirer l'attention à la fois sur les conditions d'existence des affranchis aux USA et également sur le fait que la colonisation en Afrique était un plan qui résoudrait les grands maux imputables à l'existence des noirs libres sur le territoire américain⁵².

Tocqueville avait, une fois encore, analysé correctement le phénomène : «le plus redoutable de tous les maux qui menacent l'avenir des Etats-Unis naît de la présence des Noirs sur leur sol. Lorsqu'on cherche la cause des embarras présents et des dangers futurs de l'Union, on arrive presque toujours à ce premier fait, de quelque point qu'on parte».⁵³

En mars 1818, deux agents Samuel J. Mills et Ebenezer Burgess, furent chargés d'une mission d'enquête concernant la reconnaissance de sites qui paraîtraient favorables à l'implantation d'une colonie. Leur séjour d'observation dura 8 semaines au cours desquelles ils firent un arrêt à Freetown pour en observer le mode de fonctionnement⁵⁴. Leur rapport qui se montra favorable à ce type d'implantation, amena la Société américaine de Colonisation à agir dans la zone explorée avec l'aide du gouvernement.

Un acte du Congrès américain en date du 3 mars 1819 accorda un crédit de 100.000 dollars pour le transport d'esclaves libres. De plus, la marine américaine serait chargée de patrouiller et d'arrêter quiconque serait surpris en train de se livrer à la traite esclavagiste (considérée comme acte de piraterie, et sanctionnée par la peine de mort). Les "Congo esclaves" trouvés à bord de navires négriers, viendraient grossir l'effectif des migrants.

⁵⁰ Parmi ces personnalités citons John Marsjhall, Henry Clay, Thomas Jefferson, James Monroe (dont la capitale du Libéria porte le nom...).

⁵¹ FRAENKEL, M., *Tribes and Class in Monrovia*, Londres, 1964, p. 4.

⁵² DUIGAN, P., GANN, L.H., *The United States and Africa. A History*, Cambridge, 1984, p. 82.

⁵³ TOCQUEVILLE, A., *De la Démocratie en Amérique*, I, Paris, 1835, p. 454.

⁵⁴ DUIGAN, P., GANN, L.H., *The United States and Africa. A History*, Cambridge, 1984, p. 82.

Le choix du site ayant été décidé, il portait sur un territoire situé à l'est de la Sierra Leone, il restait cependant à obtenir des potentats locaux la cession du site. L'accord fut conclu le 15 décembre 1821 et en échange d'une somme de 300 dollars et un certain nombre d'objets, la Société américaine de Colonisation se vit octroyer la possession de l'île de Buskrod, l'îlot de Dozoa et une bande côtière d'une longueur de 130 miles et d'une largeur de 60 miles : c'était le futur Libéria. Une fois le territoire acquis, l'ACS⁵⁵ se chargea de collecter des fonds et de recruter des Noirs affranchis qui désiraient être pionniers dans le retour en Afrique⁵⁶.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le recrutement ne fut guère aisé : il était clair que la grande majorité des afro-américains préféreraient rester aux Etats-Unis qu'ils considéraient comme leur patrie, plutôt que de retourner en Afrique qu'ils considéraient comme terre étrangère.

L'opposition noire face à ces projets prit un caractère d'extrême véhémence et se traduit dans de nombreux textes, dont voici l'illustration : «Nous avons été arrachés de notre pays et emmenés ici, où nous avons labouré la terre et produit des richesses pour des milliers de personnes. Mais ceux des nôtres qui restent ici pour continuer à labourer les terres doivent demeurer esclaves. N'y a-t-il pas suffisamment de terres en Amérique ? Pourquoi veut-on nous envoyer dans un pays lointain ? Serait-ce pour nous faire mourir ? Regardez combien de milliers d'étrangers immigreront chaque année en Amérique, si la terre et le pain suffisaient pour eux aussi, pourquoi veut-on expulser ceux qui étaient les premiers à travailler la terre ici ? Cette terre que nous avons arrosée de nos larmes et de notre sang est notre terre natale et nous voulons y rester».⁵⁷

Ou encore, ce chant populaire : «Si Dieu notre père, tu aimes non seulement ceux qui sont forts et riches mais aussi ceux qui sont pauvres comme nous, montre-nous ta grande miséricorde et ne permet pas de nous chasser dans le désert. Dis à nos frères qui nous chassent qu'il n'y a pas d'autre patrie pour nous».⁵⁸

Toutes les conventions noires prenaient position contre le retour et les leaders en condamnaient le principe : Martin R. Delany⁵⁹ était particulièrement hostile à l'American Colonization Society qu'il qualifia en des termes très durs : «we look upon the American Colonization Society as one of the most arrant enemies of the colored man, ever seeking to discomit him, and envying him of every privilege that he may

⁵⁵ «En 1832, plus d'une douzaine d'Assemblées régionales avaient apporté leur soutien officiel à la société, y compris des États esclavagistes comme le Maryland, la Virginie et le Kentucky. La Caroline du Nord et le Mississippi, pour ne citer qu'eux avaient leurs propres sociétés régionales pour le retour », dans FRANKLIN, J.H., *De l'esclavage à la liberté. Histoire des afro-américains*, New York, 1984, p. 205.

⁵⁶ «Des milliers de dollars destinés à acheter et à affréter les bateaux voués au transport des Noirs affluèrent », dans Franklin, J.H., *De l'esclavage à la liberté. Histoire des afro-américains*, New York, 1984, p. 205.

⁵⁷ Cité dans BRAWLEY, B., *A social history of the American Negro*, New York, 1921, p. 159-161.

⁵⁸ Cité dans BRAWLEY, B., *A social history of the American Negro*, New York, 1921, p. 159-161.

⁵⁹ DELANY, Martin, Robinson (1812-1885), physicien, réformateur social, journaliste. Il fut considéré comme l'un des pionniers de la tradition nationaliste noire aux Etats-Unis. Quoique à l'ACS, il était cependant favorable à un retour en Afrique puisqu'en 1859, il conduisit une expédition d'exploration du fleuve Niger afin de négocier l'acquisition de terres pour le rapatriement de Noirs américains. L'Amérique centrale et l'Ouest canadien auraient constitués des terres d'accueil favorables selon ses projets.

enjoy. We believe it to be an-christian in its character, and misanthropic in its pretended sympathies».⁶⁰

La principale raison d'être du retour était, selon lui, la volonté d'éliminer les Noirs des Etats-Unis. Toutefois, malgré ces oppositions virulentes, 88 volontaires furent rassemblés et en 1821, un premier voyage amena ces familles sur le territoire nouvellement acquis. D'autres convois allaient bientôt suivre.

Combien d'afro-américains furent conduits au Libéria ?

De 1822 à 1867, 19.858 personnes furent amenées au Libéria⁶¹. Au début, seuls les Noirs libres étaient reconduits en Afrique mais, à partir de 1827, plus du quart de cette population soit 5.957 individus ne fut émancipé qu'à la condition expresse de quitter le territoire des Etats-Unis où ils étaient indésirables. En 1830, la Société américaine de Colonisation avait installé 1.420 Noirs dans la colonie.

Parmi ces immigrants figuraient aussi 5.722 esclaves passés en fraude et récupérés par la Marine américaine. Ces hommes étaient directement renvoyés au Libéria et très peu avaient la chance de retourner dans leur pays d'origine. Les autres se fondaient (non sans difficultés) à la population libérienne.

Pour ces nombreux immigrants, le Libéria n'était pas la terre promise, mais une terre d'exil.

Tableau 4 : Statuts des immigrants américains 1822-1867.

Nés libres	4.541
Ayant acheté leur liberté	344
Émancipés pour aller au Libéria	5.957
Émancipés pour d'autres raisons	753
Envoyés en 1865 aux Barbades	346
Inconnus	68
Immigrés vers le Libéria par la Société de colonisation du Maryland 1831-1862	1.227
Africains repris et envoyés par le Gouvernement des Etats-Unis	5.722
Total des immigrants en 1867	19.858

Source : FRAENKEL, M., *Tribe and class in Monrovia*, Londres, 1964, p. 6.

On ne peut manquer d'être frappé, à la lecture de ces chiffres, par la faiblesse des courants de réémigration vers l'Afrique, surtout par comparaison avec les effectifs d'esclaves transportés de force vers le continent américain. Tocqueville l'avait également bien compris, puisqu'il faisait déjà remarquer qu'«en douze ans, la Société de Colonisation des Noirs a transporté en Afrique deux milles cinq cents

⁶⁰ DELANY, M.R., *The condition, elevation, emigration and destiny of the colored people of the United States*, Philadelphie, 1852, cité dans BROTZ, H., *Negro social and political thought 1850-1920. Representative texts*, New York, p. 47.

⁶¹ Les Noirs qui partirent en Afrique venaient dans leur écrasante majorité des États esclavagistes.

nègres, (alors que) pendant le même espace de temps, il en naissait environs sept cent mille dans les Etats-Unis».⁶²

En fait, il était évident que tous les moyens disponibles n'auraient au mieux pu qu'absorber une partie de l'accroissement naturel de la population noire, sans réussir à la chasser, ni même à empêcher son augmentation.

Initiateurs d'un courant, les Américains n'étaient plus capables de l'enrayer, quelles que soient leurs motivations et leur volonté : l'histoire allait se jouer autrement qu'ils l'escomptaient. «La race nègre ne quittera plus les rivages du continent américain, où les passions et les vices de l'Europe l'ont fait descendre : elle ne disparaîtra du Nouveau Monde qu'en cessant d'exister. Les habitants des Etats-Unis peuvent éloigner les malheurs qu'ils redoutent, mais ils ne sauraient aujourd'hui détruire la cause».⁶³

Conclusion

Pourquoi ces projets furent-ils dans l'ensemble voués à l'échec ? A priori, on pourrait imaginer que le transfert de la population noire qui avait eu un tel succès dans les siècles passés dans le sens Afrique-Amérique aurait pu rencontrer un intérêt analogue dans le sens Amérique-Afrique.

Il n'en fut cependant rien pour une raison aussi évidente que triviale : à l'aller les Africains représentaient une marchandise économique très recherchée. Au retour, ils n'étaient plus que des exilés et des laissés pour compte d'un système qui, après avoir exploité la main-d'œuvre noire, s'en délestait sous le couvert de raisons humanitaires.

En l'espace de quelques décennies, il s'est produit une rapide dévaluation du "coke en stock" qui cesse d'être une main-d'œuvre quasi gratuite à partir du moment où le courant abolitionniste a réussi à s'imposer dans la réalité, et aussi au fur et à mesure où l'industrialisation a suscité une concurrence sévère pour le travail humain dans tous les secteurs où les esclaves représentaient jusque-là le principal facteur de production.

Les pays africains eux-mêmes n'avaient aucun besoin de cette immigration qui ne manqua d'ailleurs pas de susciter des conflits ethniques et culturels, les Africains de souche ne se reconnaissaient pas dans ces nouveaux venus qui manifestaient peut-être une trop grande prétention au savoir et à la civilisation.

Au total, on créa donc beaucoup de désordre et de malheurs, et les Américains découvrirent qu'il n'était pas facile – sinon impossible – de se débarrasser d'un problème qu'ils avaient eux-mêmes contribué à créer, par une certaine cupidité et par un manque de respect de la dignité humaine. A bien des égards, les Américains se révéleront de plus odieux esclavagistes que les hommes de l'antiquité, et

⁶² TOCQUEVILLE, A., *De la Démocratie en Amérique*, I, Paris, 1835, p. 476.

⁶³ TOCQUEVILLE, A., *De la Démocratie en Amérique*, I, Paris, 1835, p. 477.

Tocqueville ne peut s'empêcher de déclarer sa «haine contre ceux qui, après plus de mille ans d'égalité, ont introduit de nouveau la servitude dans le monde».⁶⁴

Mais une fois les germes du malheur levés, les meilleures intentions ne peuvent suffire à l'extirper. Les États-Unis payeront d'une guerre cessionniste meurtrière et fratricide le prix de leur politique esclavagiste et ils continueront pendant longtemps encore, jusqu'à nos jours, et pour un futur indéterminé, à subir les conséquences de cet affrontement entre deux groupes raciaux que l'esclavagisme a dressé l'un contre l'autre, sans que l'abolitionnisme ait réussi à renverser les courants.

Quant à l'Afrique, elle a connu une autre trajectoire, mais qui n'est pas sans relation avec l'histoire du peuple américain. Aujourd'hui, le Libéria compte environ 3,3 millions d'habitants qui sont en partie les descendants des anciens esclaves renvoyés. Après une succession de gouvernements militaires et transitoires, le Libéria tente l'expérience de la démocratie. Les régimes autoritaires et l'incurie des gouvernements successifs précédents ont conduit ce pays à une situation économique et sociale catastrophique, attribuée notamment à la mauvaise gestion et à la corruption des autorités.

Bibliographie

Sources inédites

Archives des Palais royaux, Fonds « Congo ». I. Correspondance générale
98/28 – SANFORD, H. à de BORCHGRAVE, P., Ginkelom 4 septembre 1884, original.

102/3 – STANLEY à de BORCHGRAVE, P., London 3 septembre 1884, original.

437 – RYCKMAN J.W. au ROI, Anvers 24 août 1894, original.

437 – de BORCHGRAVE, P., à RYCKMAN, Bruxelles 29 août 1894, minute.

Travaux-sources

TOQUEVILLE, A., *De la démocratie en Amérique*, Paris, 1835.

Travaux

BONTICK, F., *Aux origines de l'Etat indépendant du Congo. Documents tirés d'archives américaines*, Louvain, 1966.

BROTZ, H., *Negro social and political thought 1850-1920. Representative texts*, New York, 1966.

COQUERY-VIDROVITCH, C., Les populations africaines du passé dans TABUTIN, D. (sous la dir.), *Population et sociétés en Afrique au Sud du Sahara*, Paris, 1988.

⁶⁴ TOCQUEVILLE, A., *De la Démocratie en Amérique*, I, Paris, 1835, p. 450.

CURTIN, Ph. D., *The Atlantic Slave Trade. A Census*, Madison, 1969.
DAVIDSON, B., *Mère Afrique. Les années d'épreuve de l'Afrique*, Paris, 1965.
DESCHAMPS, H., *Histoire de la traite des Noirs*, Paris, 1972.
DUIGAN, P., GANN, L.H., *The United States and Africa. A History*, Cambridge, 1984.
FABRE, M., *Les Noirs américains*, Paris, 1967.
FLINT, J.E., GEISS, I., Africans overseas, 1790-1870., dans FLINT, J.E. (sous la dir.), *The Cambridge History of Africa*, t. V, *from c. 1790 to c. 1870*, Cambridge, 1976, p. 418-458.
FRAENKEL, M., *Tribe and Class in Monrovia*, Londres, 1964.
FRANKLIN, J.H., *De l'esclavage à la liberté. Histoire des afro-américains*, New York, 1984.
FYFE, Ch., Freed slave colonies in West Africa, dans FLINT, J.E. (sous la dir.), *The Cambridge History of Africa*, t. V, *from c. 1790 to c. 1870*, Cambridge, 1976, p. 170-199.
MARIENTRAS, E., *Les mythes fondateurs de la Nation américaine*, Paris, 1977, p. 260.
OUTLAW, J., « Nous sommes un peuple africain ». Les Afro-américains et l'Afrique, dans *Images de la Diaspora noire, Politique Africaine*, n° 15, 1984, p. 24-33.
REDKEY, E.S., *Black Exodus. Black Nationalist and Back to Africa Movements, 1890-1910*, Londres, 1969.
TABUTIN, D. (sous la dir.), *Population et sociétés en Afrique au Sud du Sahara*, Paris, 1988.
WILLIAMS, W.L., *Black Americans and the Evangelization of Africa, 1877-1900*, Wisconsin, 1982.

Documents électroniques

POPULATION RÉFÉRENCE BUREAU, *Fiche de données sur la population mondiale* [en ligne], Washington, 2005. Disponible sur http://www.prb.org/pdf05/05WorldDataSheet_FR.pdf (consulté le 20.12.2006).